

# Les stars de la foire doivent montrer patte blanche

**Foire du Mans.** Contrôles sanitaires rigoureux pour les bovins qui étaient les premiers, hier, à entrer sur le site, tout près du circuit des 24 Heures.

## Reportage

Même s'elles sont stars, à la foire du Mans, les bêtes à concours ne rentrent pas ici comme dans un moulin. Bien au contraire. Prévention sanitaire oblige. On se croirait même parfois à la douane d'un aéroport, avec passeports et certificats obligatoires à la clé. Les bovins sont les premiers à passer les contrôles, dans la journée d'hier. « On en attend 580. Tous inscrits », pointent au stylo fluo Marie Beauflis, du service identification de la Chambre d'agriculture.

Ce vendredi, ce sera au tour des chevaux (140) et des ânes (20). Les ovins, eux, sont privés de foire, cette année. La faute à cette bête noire baptisée fièvre catarrhale ovine (FCO), de type 3. Une épizootie véhiculée par des mouches culicoides touchant également, mais de façon moindre, les bovins. D'où le contrôle drastique de ce jeudi matin.

### « Vingt-deux cas positifs »

Grimpés sur les parois des remorques arrivant à la queue leu leu derrière le centre des expos manceau, Laurie Prugnaud et Sébastien Crépeau (également du service identification de la Chambre d'agriculture) vérifient méticuleusement les bêtes et l'intérieur des bétailières. « On s'assure, grâce aux deux boucles qu'ont les bovins au niveau des oreilles, que les animaux amenés correspondent bien aux analyses de sang effectuées en amont dans les exploitations, précise Murielle

Guiard, vétérinaire du GDS (le Groupement de défense sanitaire qui s'occupe de la santé des élevages). Et j'en profite pour vérifier s'il n'y a pas de lésions cutanées, par exemple. »

Qu'ont donné les résultats des analyses de type PCR effectuées auprès des bovins inscrits concernant la fièvre catarrhale ? « Il y a eu vingt-deux cas positifs », souligne Magali Moreau, directrice technique du GDS. Ces derniers, ainsi que le cheptel l'accompagnant, ne peuvent pas assister à la foire.

Chaque éleveur participant a dû, au préalable, s'inscrire via le site Logi-concours. « Il s'agit d'un logiciel de la société des agriculteurs, poursuit la directrice technique du GDS. Leur vétérinaire doit également se connecter au logiciel pour valider la bonne santé des animaux inscrits, ainsi que le GDS en fonction des résultats d'analyse. L'éleveur imprime alors son certificat pour se rendre à la foire et le signe manuellement. » Ce sera son sésame pour entrer.

### Passeport, s'il vous plaît !

C'est ainsi qu'arrive Valéry, 53 ans, au volant d'un poids lourd transportant, pour le compte d'un de ses clients, six vaches de race normandes. « On a besoin des passeports et des certificats », réclame Sébastien. Le hic est que le transporteur ne les détient pas : « C'est l'éleveur qui les a et il est venu en voiture. Il doit déjà être là. » Vérification. La radio de Sébastien

grésille : « Qu'il nous envoie les papiers par mail. On doit libérer les camions. Tu seras à l'amende ! » Une ambiance bon enfant règne, malgré un protocole très strict. « Peut-être s'est-il fait embarquer dans un guet-apens », tente de blaguer le chauffeur. « Il est trop tôt pour ça », sourit le chargé de mission à l'identification.

### « Pour montrer nos jolies vaches »

Tracteur suivant. C'est Alexis au volant. Tout est en règle pour ses deux vaches charolaises et ses deux veaux de Thoiré-sur-Dinan. Pas trop contraignantes, toutes ces règles ? « Non, c'est une fierté de venir à la foire pour montrer nos jolies vaches. Le week-end est long, dur, mais agréable. On fait beaucoup la fête avec les collègues. »

Les contraintes sanitaires n'effraient pas non plus Nicolas, 47 ans, éleveur de Prim'Holsteins à Ruperroux-le-Coquet : « C'est comme d'habitude, on fait des prises de sang tous les ans pour venir. Sauf que cette année, on a dû en faire deux de plus. » La vétérinaire confirme en évoquant la BVD (diarrhée virale des bovins) et la IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine).

Reste pour tous les participants à passer au jet leurs animaux de foire. « On le fait avec un shampoing classique pour les cheveux, comme pour nous, glisse Manon, 23 ans. On brosse bien partout sur le corps. Et dessous. Puis, on rince et on passe



En raison notamment de la fièvre catarrhale ovine qui sévit en France, les contrôles sanitaires sont stricts pour l'entrée des animaux participant à la foire du Mans.

PHOTO : OUEST-FRANCE

un coup de raclette avec un couteau de chaleur, de forme arrondie pour enlever l'eau. »

Les bovins sont ensuite « rangés à l'étable où on les alimente avec du maïs ensilage et du foin. Puis c'est l'heure de la traite, vers 16 h », détaille Sylvie, 59 ans, du Gaec des

Lys, à Rahay, tout près de Saint-Calais. Avant une désinsectisation de l'animal qui consiste à passer un insecticide « tout le long de la ligne de dos. On l'avait déjà fait il y a quatorze jours, conformément à la réglementation pour avoir le droit d'être présents ici », ajoute Sylvie.

Rien n'entache le plaisir de participer à la foire. « Claudius, mon père, qui a aujourd'hui 89 ans, et qui viendra nous voir ce vendredi, y participe depuis 1977 », se réjouit Sylvie.

Thierry SOUFFLARD.

## Cross Ouest-France : bientôt les inscriptions

Hier, à la foire du Mans, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre Ouest-France et la Ligue régionale d'athlétisme.

## Abus de confiance : le prévenu relaxé

Un homme de 39 ans avait procuration sur les comptes de son « ami » et utilisait sa carte bancaire. Le tribunal du Mans l'a relaxé.

## Un festival dédié à Marcel Pagnol

Le village de Parcé-sur-Sarthe, où l'auteur et cinéaste a vécu, rend hommage à sa mémoire, ce week-end, 50 ans après sa mort.